

Projet d'une résidence Seniors

Le projet de construction d'une résidence seniors intergénérationnelle de 33 logements par Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), sur le terrain à côté de Créchendo, n'a pas été validé par le conseil municipal. En effet la proposition qui était faite ne correspondait pas à l'attente des membres du conseil. Ce n'est que partie remise, et les démarches continuent avec MMH et d'autres organismes, afin d'aboutir rapidement à un projet conforme à notre attente.

CCAS

Finances

Le budget du CCAS a été voté le 4 avril 2023 et s'élève à 34 360€ en fonctionnement, en très légère hausse par rapport à 2022.

Mutuelle

ALMUTRA « Ma mutuelle de village » a tenu une permanence le 16 mars dernier à la salle des petites fêtes pour suivre les dossiers des nouveaux adhérents et informer les personnes intéressées par cette mutuelle. Une prochaine journée pourra être envisagée dans le courant du second semestre 2023.

En matière de santé, une mutuelle est indispensable.

C'est pour répondre à ce besoin que l'association d'Accès au Droit à la Santé (AD2S) établit une véritable approche sociale et humaine et aide ses adhérents confrontés à des difficultés financières (maladie, chômage, problèmes familiaux..), sous conditions de ressources, à accéder à une complémentaire santé.

Si vous êtes confronté à des difficultés financières et si vous devez faire face à des dépenses de santé ou au besoin d'une complémentaire santé, vous pouvez contacter votre CCAS en mairie au 03.83.23.21.58 ou Mme Cavallasca au 06.32.75.22.37.

Nettoyage de printemps

Suite à une météo capricieuse, l'opération nettoyage de printemps (initiée par le Conseil Municipal Enfants) a dû être annulée. Mais cela n'est que partie remise. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 juin à 10h. L'information sera transmise sur nos supports de communication.

Agenda

Vendredi 7 avril : Soirée théâtre - AVAM

Jeudi 18 mai : Brocante - APRV

Jeudi 8 juin : Repair café

Dimanche 11 juin : Rallye promenade - Foyer rural

Samedi 17 juin : Repas des voisins à Sexey-les-Bois

Samedi 17 juin : Spectacle de danse - Snap Dance

Vendredi 23 juin : Feux de la Saint-Jean - Inter-associations

Vendredi 30 juin : Spectacle de l'école

Jeudi 13 juillet : Feux d'artifice - Inter-associations

Carnaval

Le 3 mars, les écoles du groupe scolaire Geo Condé de Velaine-en-Haye ont célébré Carnaval. Les enfants, tout comme les parents, ont eu l'agréable surprise de découvrir ce matin-là que la traversée du passage piétons était assurée par... une vache !!!
Merci à notre employé communal pour cette belle initiative ! Vous comprendrez qu'il préfère garder l'anonymat... ;-)



Repas intergénérationnel

Le 14 avril, après deux longues années d'attente, les enfants des « P'tits Loups » vont avoir la joie d'accueillir nos seniors à la cantine pour partager le repas de midi. Petits et grands apprécient toujours grandement ce moment de convivialité et d'échange.

Urbanisme - Guichet unique

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme uniquement) par voie dématérialisée, via le Guichet Unique.

Cette plateforme est accessible via le lien suivant :

<https://terrestouloises.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier> et constitue le seul moyen juridiquement valable pour la transmission dématérialisée des demandes d'urbanisme et des pièces complémentaires.

Aucune demande d'autorisation d'urbanisme ne pourra être envoyée par mail.

A noter qu'il est toujours possible de déposer votre dossier, sous forme papier, en mairie ou par courrier.

Abri-jeunes

Comme vous l'avez peut-être constaté, « l'abri-jeunes » est en cours de réalisation. Encore un peu de patience, vous pourrez bientôt en profiter !



Rappel fermeture mairie les jeudi après-midi

Nous vous rappelons que depuis le 1er février, la mairie est fermée les jeudis après-midi.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30,

Mercredi et jeudi : 8h30-11h30

Et deux samedis par mois.

Vous avez dit consternant ?

Les bennes de déchets verts ont été victimes de 4 départs de feu cet hiver, malgré les avertissements déjà formulés l'année précédente. La collectivité paie encore une fois pour le déplacement des pompiers et la remise en état des bennes dont les éléments de sécurité doivent être contrôlés. Tout cela par la faute de quelques irresponsables.



Fiscalité

La loi de finances pour 2023 prévoit de voter le taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires, qui sont au nombre de huit pour notre commune nouvelle, sur la base des taux de 2019. Pour Bois-de-Haye, le taux de THRS sera harmonisé et voté à 7,58% pour 2023 pour l'ensemble des résidences secondaires de Bois-de-Haye.

Il sera proposé au conseil municipal de ne pas augmenter le taux des taxes foncières « bâti » et « non bâti » dont le lissage se poursuit, soit un taux cible respectivement de 23,38 et 21,32%.

Cependant, la loi de finances ayant augmenté le coefficient des valeurs locatives servant de calcul aux taxes locales, de 7,1% cette année contre 3,4% en 2022 et 0,2% en 2021, le montant à payer des taxes d'habitation sur les résidences secondaires et foncière des propriétés bâties augmentera dans la même proportion.

Tri sélectif

Depuis le 1er janvier, les consignes de tri sélectif ont changé. Après ces 3 mois de mise en place, il faut noter toutefois que notre commune ne fait pas partie des meilleurs élèves de la CC2T.

Rappelons que, dorénavant, tous les emballages se trient, mais que les sacs jaunes ne doivent plus contenir de matières fibreuses c'est-à-dire papiers, cartonnets et cartons. Ceux-ci doivent être mis dans les bacs bleus répartis dans les différents quartiers de la commune.

L'enjeu est environnemental mais aussi financier. Le tri à la source permet de mieux recycler certaines matières et de maîtriser nos dépenses d'élimination des déchets. De plus la vente de nos cartons, papiers et métaux diminue les charges du service. Dans un avenir très proche, les centres d'enfouissement seront fermés et nos ordures résiduelles seront envoyées dans le futur centre d'incinération de Tronville-en-Barrois en Meuse. La Taxe Générale sur Les Activités Polluantes (TGAP), imposée par l'Etat, va continuer à augmenter, d'où l'intérêt de limiter au maximum les tonnages qui seront envoyés.

Certains habitants ont trouvé un flyer dans leur boîte aux lettres indiquant des sacs non conformes. Attention dans un proche avenir, ceux-ci ne seront plus collectés par le service.

Un petit effort de chacun permettra de limiter la hausse de nos factures et nous sommes disponibles pour répondre à vos questions en cas de doute sur le geste de tri.



Skate Park

Le Conseil Municipal Enfants a proposé de faire construire un Skate Park. Cela a retenu toute notre attention mais, pour des raisons de budget et de localisation, ce projet est mis entre parenthèses pour le moment.

Abandon du projet de la salle 26

Dans notre programme d'avant les élections de 2020, nous avons envisagé différents programmes d'investissements. Deux ans de pandémie de COVID, puis ensuite la guerre en Ukraine ont considérablement transformé la vie économique de tout un chacun y compris pour les collectivités. Une forte reprise de l'inflation, l'augmentation du coût des énergies, des pénuries de certains produits et fournitures, ont profondément perturbé notre quotidien. Cette nouvelle situation oblige la commune à revoir ses investissements et à prioriser la liste des travaux prévus pour les années à venir. Cela a amené l'abandon de projets en cours ou en réflexion.

Le plus important est la rénovation des bâtiments anciens très énergivores. Un choix a donc été fait, et le conseil municipal a choisi de rénover notre groupe scolaire, datant du début des années soixante-dix et très énergivore. Ces travaux devraient s'étaler sur trois ans. La salle des fêtes de Sexey-les-Bois, occupée pratiquement tous les week-ends de l'année, n'est plus aux normes actuelles sera rénovée courant 2023.

En contrepartie, le projet de reconstruction de la salle 26 a été abandonné, le coût des travaux de construction étant beaucoup trop élevé pour une salle qui n'aurait pas été louée. La rentabilité étant incertaine, le conseil municipal a majoritairement (deux contre et une abstention) décidé d'abandonner le projet.

Si la situation économique de la commune dans quelques années le permet et si le besoin d'une nouvelle salle est nécessaire, la projet pourra être réactivé.

L'équipe espaces verts ne ménage pas ses efforts, même en hiver !

Elagage et broyage

De nombreux arbres ont été élagués sur les deux communes. Les arbres sélectionnés pour la taille sont ceux dont les branches gênaient la circulation ou poussaient dans les diverses lignes aériennes. Durant trois jours nous avons loué le broyeur de la CC2T permettant de transformer les déchets végétaux en paillage pour les massifs.



Un potager pour l'école de Sexey-les-Bois

Grâce à des poutres récupérées, permettant ainsi leur recyclage, nous avons remplacé les deux carrés potagers vieillissants par un unique plus grand. Il ne reste plus qu'à cultiver !

Les dépôts sauvages

Plusieurs amas de divers déchets, notamment du mobilier, ont été évacués dans les forêts de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois. Avec autant de déchetteries sur notre secteur et par respect pour l'environnement, il est toujours difficile de comprendre ces gestes.

Un coup de jeune à Sexey-les-Bois

Un nettoyage de printemps a été effectué dans le massif situé près du parking du cimetière. La symphorine a été complètement débroussaillée et évacuée. Dès les beaux jours, elle va repousser et n'en sera que plus belle. Merci à Maxime, stagiaire en Bac Pro « Nature-Jardin-Paysage-Forêt » de l'école de Pixérécourt, pour son aide.



Brise-vue au cimetière

En collaboration avec l'équipe du pôle technique, des brise-vue ont été installés dans l'ancien cimetière de Velaine-en-Haye afin de dissimuler la cuve d'eau et les poubelles.

Eclairage city stade et terrains de pétanque

Les journées rallongent et les beaux jours arrivent !

Les usagers du city stade et des terrains de pétanque pourront profiter du nouvel éclairage pour prolonger leurs parties de ballon et de boules.

Un interrupteur installé en dessous des luminaires permet un éclairage d'une durée d'une heure.

Nous vous souhaitons plein de bons moments sur ces terrains !

Enfouissement des réseaux rue Saint-Hubert

Les travaux de la partie basse de la rue Saint-Hubert sont terminés, ils comprenaient : l'enfouissement des réseaux secs, le remplacement des poteaux d'éclairage, le remplacement de la conduite d'eau potable et la reprise de branchements sur le réseau d'eaux usées.

Le coût des travaux est de 96 036€ pour la commune (voirie et éclairage public), 63 070€ (conduite d'eau potable) et 20 620€ (assainissement) pour la CC2T.

Les habitants de la rue sont satisfaits du résultat.

